



Le temps de « l'industrialisation » de la lutte contre la fraude dans l'assurance est venu. D'une part, ce risque s'est sensiblement accru, comme son coût. Les pratiques sont là pour le démontrer : implication de la criminalité organisée, intensification de la fraude documentaire facilitée par les technologies numériques, internationalisation et banalisation des actes frauduleux. D'autre part, le nouveau cadre de la directive européenne Solvabilité 2 intègre la fraude comme un risque opérationnel que l'entreprise d'assurance doit évaluer sinon combattre. Il faut encore ajouter à cela que la fraude s'étend désormais aux assurances de personnes alors qu'elle impactait jusqu'à présent davantage l'assurance de dommages.

Dans ce contexte, les organismes d'assurance qui sont concernés, de près ou de loin, par la lutte contre la fraude, interne et externe, ont besoin d'acquérir des techniques et des méthodologies pratiques pour relever ces nouveaux défis.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Le (la) candidat(e) montre ses compétences et capacités à :

- ▶ Définir des liens pertinents entre les déclarations faites au moment de la souscription et au moment de la déclaration de sinistres.
- ▶ Identifier les dossiers suspects en fonction de critères traçables et pertinents.
- ▶ Utiliser le relais des réseaux sociaux.
- ▶ Organiser la recherche d'anomalies par la non-concordance des informations déclarées et des informations relevées.
- ▶ Distinguer les preuves utiles de celles qui ne le sont pas.
- ▶ Choisir et justifier les éléments pertinents qui seront ceux à utiliser pour prouver une fraude.

...

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation.

DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation de 35 heures se déroule sur 5 jours (7 heures de formation par jour).

Les cours ont lieu une fois par semaine sur Paris (8^e arrondissement), permettant d'allier travail et formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Des intervenants expérimentés, tous professionnels et experts du secteur, vous aident à comprendre et à mémoriser les sujets inscrits au programme, à l'aide de plans de cours et de fiches de synthèse.

Les cours sont couplés avec des mises en situation et des cas pratiques.

>>>

1 La lutte contre la fraude en assurance

- ▶ Prendre en compte le contexte des 5 typologies de fraudes en assurance.
- ▶ Détecter les dossiers suspects à partir des faits relatifs à la souscription.
- ▶ Analyser les incohérences pour détecter les dossiers suspects.
- ▶ Utiliser les méthodes statistiques.

2 La recherche de preuves

- ▶ Utiliser les moyens internes à l'assurance pour collecter des preuves de fausses déclarations.
- ▶ Utiliser les moyens externes.
- ▶ Appliquer les procédures de dépôts de plaintes auprès des services de police ou du juge d'instruction.

3 Le traitement des dossiers

- ▶ Assurer les vérifications usuelles en analysant les déclarations de l'assuré et en ajoutant des questions.
- ▶ Mettre en œuvre les sanctions civiles dues à des fausses déclarations.
- ▶ Adopter une stratégie de gestion de dossier des déclarations suspectes en apportant une rédaction claire.
- ▶ Mesurer l'intérêt de déposer une plainte contre l'assuré.

À l'issue de ces 5 jours de formation, l'apprenant se verra remettre le Certificat de compétence « **Organiser et piloter contre le risque de fraude dans l'assurance** ».



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une étude de cas pratique.
- Sept exercices pratiques.

ORGANISATION DES JURYS

Le jury est composé de trois personnes. L'une représentante de l'équipe pédagogique et deux membres, l'un employeur et l'autre salarié du secteur.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge de différentes façons.

Chaque dossier est analysé et les moyens de financement sont étudiés lors de votre candidature auprès de l'ESA.

Pour une personne dépendant de la branche Assurance, il est possible de se faire financer en passant par son CPF.

Les cours ont lieu à l'ESA
39 rue de Moscou - 75008 Paris
(Métro Rome, ligne 2)